



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 mai 2020

## **Crimes et délits anti-LGBT enregistrés par les forces de police et de gendarmerie en 2019**

M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur

Mme. Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

En 2019, les forces de police et de gendarmerie ont recensé 1870 victimes d'infractions à caractère homophobe ou transphobe contre 1380 en 2018 et 1040 en 2017. Ces chiffres traduisent une augmentation de +36% du nombre de victimes d'actes anti-LGBT, tendance proche de celle de l'année précédente (+33%). Ils s'inscrivent dans un contexte plus large de progression des actes de haine et des extrémismes identitaires. Cette hausse des actes anti-LGBT appelle à une mobilisation encore accrue de l'ensemble des acteurs publics et de la société civile pour lutter contre les préjugés, les discriminations et les actes de haine anti-LGBT.

Conformément à l'engagement pris dans le cadre du Plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du ministère de l'Intérieur a établi le bilan annuel 2019 des victimes de crimes ou de délits enregistrés par les forces de sécurité (police et gendarmerie) commis à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, réelle ou supposée, des victimes. La publication correspondante est prévue le lundi 18 mai à 12h sur le site Interstats (<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>).

En 2019, les forces de police et de gendarmerie ont enregistré 1870 victimes d'infractions à caractère homophobe ou transphobe contre 1380 en 2018, soit une évolution de +36 %. Ces chiffres témoignent de l'ancrage profond de l'homophobie et de la transphobie dans la société.

Dans le détail, ces victimes sont majoritairement des hommes (75% en 2019) et des jeunes (62% ont moins de 35 ans). 36% de ces infractions se sont déroulées dans des aires urbaines supérieures à 200 000 habitants (hors unité urbaine de Paris). Les injures et les outrages représentent 33% des infractions subies, tandis que les violences (physiques et sexuelles) à la personne représentent une part de 28% en 2019.

Cette hausse des actes de haine anti-LGBT appelle à une vigilance accrue des pouvoirs publics et à une mobilisation plus forte de toute la société. A l'approche de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai 2020, Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, Laurent NUNEZ, secrétaire d'Etat et Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations réaffirment leur totale détermination à faire reculer toutes les formes de haines et de discriminations à l'encontre des personnes LGBT.



## GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pendant la période de confinement décidée en raison de la crise sanitaire Covid-19 et pour répondre à un risque accru de violences intrafamiliales lié à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, le Gouvernement a débloqué le 27 avril 2020 une enveloppe de 300 000€ permettant de financer un dispositif d'hébergement d'urgence en faveur de jeunes LGBT. Ce dispositif, géré par l'association LE REFUGE en lien avec la DILCRAH, est aujourd'hui pleinement opérationnel et bénéficie à une quarantaine de jeunes LGBT.

L'accompagnement des victimes et la meilleure sensibilisation des forces de l'ordre est également l'objet d'une application dédiée, qui a été lancée le 24 avril 2020 par l'association FLAG !, avec le soutien de l'Etat. Elle permet, suite à un signalement, d'orienter les victimes vers les différents services officiels, dont ceux du ministère de l'intérieur. Ces signalements alimenteront une cartographie la plus précise possible facilitant le travail des pouvoirs publics pour développer efficacement des politiques publiques et des actions ciblées en faveur de la lutte contre les violences anti-LGBT.

Enfin, la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) poursuit la préparation d'une nouvelle feuille de route contre la haine et les discriminations anti-LGBT en coopération avec l'ensemble des ministères et les associations mobilisées dans la lutte contre la haine anti-LGBT. Cette initiative prendra la succession du plan national 2017-2019 – qui a acté l'élargissement des compétences de la DILCRAH et la mise à disposition d'une enveloppe dédiée de 1,5 million d'euros par an - dont 500 000 euros pour un appel à projets géré par les préfets. Cet appel à projets locaux a permis de financer 286 projets, répartis dans 80 départements, spécifiquement dédiés à la lutte contre la haine et les discriminations LGBTphobes en 2020.